

Assainissement des ouvrages des routes nationales - Autoroute A9

MO : Office Fédéral des Routes (OFROU)

Lieu : Tronçon Vennes - Villeneuve

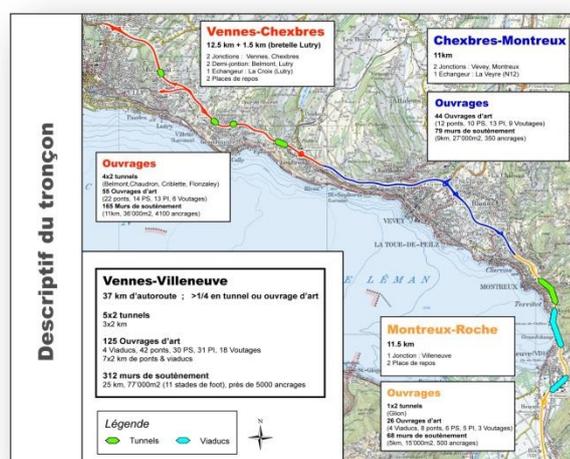
Collaboration : avec le bureau de géomètres EFA+C

Période : 2010 - 2017

Historique

Le tronçon de l'autoroute A9 entre Vennes et Villeneuve, d'une longueur de 37 km, a été ouvert à la circulation vers 1970. Il se compose de nombreux ouvrages, notamment :

- 5 paires de tunnels
- 125 ouvrages d'art
 - 4 viaducs
 - 42 ponts
 - 30 passages supérieurs
 - 31 passages inférieurs
 - 18 voûtages
- 312 murs de soutènement



Situation des ouvrages du tronçon Vennes-Villeneuve
 Source : présentation de l'OFROU intitulée « Historique, bilan, prévision et description »

Cela fait donc plus de 40 ans que l'autoroute A9 est en service. Celle-ci se trouve toujours de plus en plus sollicitée par les usagers de la route. En conséquence, les ouvrages vieillissants ont été endommagés, notamment par de nombreux éléments nocifs rejetés par les véhicules, ainsi que par le sel utilisé sur les routes en période hivernale, et doivent être réfectionnés, voire assainis.

Dès lors, depuis 2010, des travaux d'assainissement sont en cours de réalisation sur l'ensemble du tronçon Vennes – Villeneuve, en fonction de l'urgence de la situation, dans le but de garantir la pérennité des ouvrages et la sécurité des usagers et riverains. Les travaux portent sur différents aspects :

- Assainissement des parements des murs de soutènement et des ouvrages d'art
- Mise en place de nouveaux ancrages pour certains murs de soutènement ou certaines piles de ponts, viaducs.
- Remplacement des joints de chaussées (joints de dilatation entre les coupures du tablier d'un pont ; son but étant de se dilater en fonction, notamment, de la température et des effets du trafic pour ainsi assurer une certaine liberté de mouvement au pont tout en donnant une continuité à la surface de roulement)
- Renforcement de dalles et de piliers
- Etc.

Montreux	Aigle	Lausanne	Genève
Av. du Casino 45 CP 400 1820 Montreux 2 Tél. 021 966 10 80	Place du Marché 6 CP 435 1860 Aigle Tél. 024 468 10 80	Av. Gratta-Paille 2 1018 Lausanne Tél. 021 616 17 24	Rue des Grand'Portes 2 1213 Onex Tél. 022 312 06 50

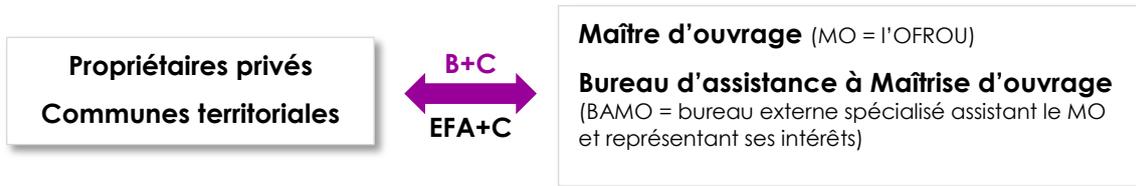


Prestations du géomètre

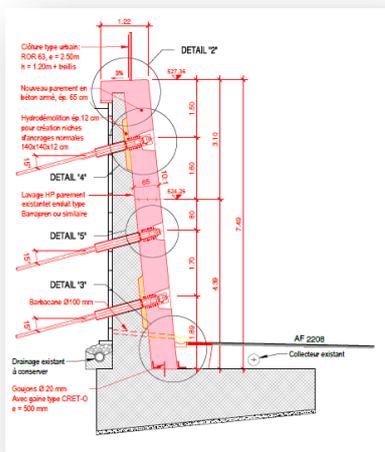
L'ensemble de ces travaux nécessite la collaboration de nombreux corps de métier ; ingénieurs civils, ingénieurs en environnement, architectes, entreprises de construction, ingénieurs géomètres, etc.

Au sein de ce mandat, notre rôle consiste à régler l'ensemble des aspects fonciers, à savoir :

- Rôle d'intermédiaire entre les différents acteurs concernés



- Obtention de l'accord des personnes concernées par le biais de conventions :
 - Emprises provisoires (pour la création d'une zone d'installations de chantier ou d'une zone de stockage de matériaux)
 - Emprises définitive (pour tenir compte du nouveau parement d'un mur de soutènement empiétant sur un fonds privé)
⇒ Modification des limites de propriété
- Création de servitudes :
 - Maintien d'ancrages en sous-sol
 - Conduites d'eaux claires (récolte des eaux de pluies)
 - Maintien d'une végétation permettant la stabilisation de talus
 - Etc.



Exemple de l'assainissement d'un mur de soutènement : nouveau parement et nouveaux ancrages
Source : présentation de l'OFROU intitulée « Historique, bilan, prévision et description »

Montreux

Av. du Casino 45
CP 400
1820 Montreux 2
Tél. 021 966 10 80

Aigle

Place du Marché 6
CP 435
1860 Aigle
Tél. 024 468 10 80

Lausanne

Av. Gratta-Paille 2
1018 Lausanne
Tél. 021 616 17 24

Genève

Rue des Grand'Portes 2
1213 Onex
Tél. 022 312 06 50

